



Communiqué de presse  
Saint-Grégoire, avril 2009

## **I<sup>er</sup> Forum développement durable dédié à l'élevage dans le Grand Ouest**

**Pour leur 1<sup>ère</sup> édition, le groupe Michel et l'association Certi'Ferme réunissaient 300 personnes, éleveurs et partenaires, afin de trouver ensemble des solutions alternatives aux besoins spécifiques du secteur de l'élevage en terme de développement durable.**

Au total, 300 éleveurs de toutes espèces (volaille, lapin, bovin et porcin) originaires de Bretagne, Pays de la Loire et Normandie ont répondu présent à l'invitation du groupe Michel (entreprise familiale indépendante spécialisée en nutrition animale) et de l'association Certi'Ferme (association d'éleveurs de volaille certifiée) à l'Espace Le Conquérant à Saint-James (50), mardi 31 mars.

Au programme de la matinée, l'intervention d'une quinzaine d'experts présentant des solutions alternatives aux méthodes standards selon 3 grands axes d'amélioration dans le domaine des énergies, suivie durant l'après-midi d'un échange personnalisé entre éleveurs et experts sur leurs stands.

Dans un contexte de hausse du coût des énergies (gaz, fioul, électricité), la compétitivité des élevages français est remise en cause. Ces éleveurs projettent alors de convertir la menace de notre crise énergétique en une opportunité en rénovant leur bâtiment par exemple ou en modifiant leurs habitudes de travail au quotidien.

### **3 axes d'amélioration pour un élevage durable respectueux de l'environnement**

- **La gestion des déchets**

Le tri sélectif n'est pas réservé qu'aux particuliers. Des solutions existent comme la recherche d'une alimentation moins impactante en rejets azotés, la mise en place d'une filière de retraitement des déchets vétérinaires, le recyclage des bidons, l'économie des eaux de lavage grâce à des mousses enzymatiques en remplacement des produits chimiques classiques ou bien encore l'éco-compostage grâce aux bactéries.

- **Les économies d'énergie**

Promesse d'un résultat concret face à la crise, la détection des pertes d'énergie est un engagement d'accompagnement mené par les institutions. Ainsi, la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne met à disposition des outils simples et rapides comme les diagnostics (diagnostic planète, agri-énergie ou diamètre...) permettant aux éleveurs d'éviter les déperditions. En outre, ces diagnostics sont généralement une étape indispensable pour avoir accès aux subventions nationales ou locales, avantageuses en cette période de plan de relance gouvernemental. Bien entendu, des solutions ont également été proposées pour une meilleure isolation ou étanchéité des bâtiments d'élevage ou encore pour présenter les ampoules basse consommation obligatoires dès 2012.

- **La production d'énergie et les énergies renouvelables : vers une agriculture passive**

Comme le souligne Laurence Ligneau, chargée de programme agriculture et énergie à la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, "La Bretagne ne produit que 5 à 7% de son énergie. Nous sommes face à un problème de manque d'énergie, notamment aux heures de pointe (heure de la traite). Il existe une réelle menace de "black out". Pourtant, il est important de noter que le secteur de l'agriculture ne représente que 7% des consommations globales en Bretagne (contre 36% pour le résidentiel et 33% pour les transports) et qu'un tiers de cette énergie dépensée concerne le chauffage des serres. Quant à la production d'énergie, nous sommes loin du compte avec le bois comme source principale. Reste des économies de carburants pour les tracteurs (avec une conduite en mode économique par exemple) ou l'auto-production d'énergies sur l'exploitation (biomasse, solaire, etc.) pour répondre aux besoins de chauffage ou de ventilation des bâtiments d'élevage. L'énergie éolienne, les panneaux photovoltaïques, les pompes à chaleur ou les panneaux solaires sont autant de moyens pour atteindre l'objectif d'une agriculture passive.

Ces solutions concrètes tentent de répondre au défi du développement durable alliant écologie et économie.